

Les conditions de travail sont « globalement moins bonnes » en open space

Une étude du ministère du travail pointe une nouvelle fois les inconvénients des bureaux paysagers. Pourtant, ce type d'aménagement devrait poursuivre son développement en misant davantage sur la qualité.

Par Frédéric Brillet

https://www.lemonde.fr/emploi/article/2023/12/15/les-conditions-de-travail-sont-globalement-moins-bonnes-en-open-space_6205949_1698637.html

Publié le 15 décembre 2023 à 07h00

Les open spaces – ou bureaux paysagers, en français – sont censés améliorer la productivité grâce à une meilleure communication entre salariés, et réduire les coûts immobiliers par un aménagement plus rationnel des espaces. Revers de la médaille, ils sont accusés, depuis leur irruption en France dans les années 1990, de dégrader la qualité de vie professionnelle.

La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail (Dares), qui recense 3,2 millions de salariés français évoluant dans ce type d'aménagement en 2019, soit 13 % du total, abonde en ce sens. [L'institution vient de publier un volet, consacré aux open spaces, issu de son](#)

[étude triennale sur les conditions de travail, qui portait sur 7 306 salariés en emploi de bureau.](#) Parmi eux, deux sur cinq sont concernés par les bureaux paysagers. Il en ressort que les conditions d'exercice de ce mode de travail demeurent « *globalement moins bonnes* » que celles des salariés opérant dans des bureaux classiques, quand bien même les écarts sont souvent minimes.

Ainsi les salariés en open space sont-ils soumis à une plus grande intensité du travail et à plus de contraintes, 39 % d'entre eux (contre 33 % en bureau classique) étant soumis à au moins trois contraintes de rythme parmi huit (dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou de plusieurs collègues, normes de production ou délais à respecter en une heure ou en une journée au plus, contrôle ou suivi informatisé...). Ils sont moins nombreux à se sentir capables (61 %, contre 70 % pour leurs homologues en bureau classique) et à avoir envie (46 %, contre 57 %) de faire le même travail jusqu'à la retraite, et plus nombreux à avoir déclaré un arrêt maladie (hors maternité) au cours des douze derniers mois précédant l'enquête (34 %, contre 27 %).

Risques psychosociaux « plus élevés »

« *Ce phénomène pourrait s'expliquer (...) par une exposition au bruit et aux virus plus importante en open space et par des risques psychosociaux plus élevés, (...) liés par exemple au manque d'autonomie* », soulignent Tiphaine Do et Audrey-Rose Schneider, autrices de l'étude. Ces points noirs se trouvent à peine contrebalancés par le fait que les salariés en open space travaillent plus souvent dans des locaux moins vétustes et bénéficient, grâce à la proximité physique, d'un meilleur soutien de leurs collègues (92 %, contre 86 % en bureau classique).

Faut-il, alors, enterrer l'open space avant qu'il ne nous tue, comme l'affirmait un livre paru en 2008 (*L'open space m'a tuer*, de Thomas Zuber et Alexandre des Isnards, Livre de Poche) ? Ce serait aller vite en besogne. D'abord, il ne faut pas confondre corrélation et causalité : certains motifs d'insatisfaction évoqués dans l'étude tiennent manifestement moins aux open spaces qu'à la nature des métiers qui s'y exercent et y sont surreprésentés.

Selon la Dares, près des trois quarts des salariés en open space se regroupent sur vingt métiers. Les « *ingénieurs, cadres d'étude, recherche et développement en informatique ou chef de projets informatiques* » arrivent en tête (262 000) ; et 48 000 télévendeurs, soit 90 % des représentants de cette profession, travaillent par ailleurs en open space. Mais qui dit que ces derniers seraient plus satisfaits s'ils effectuaient le même métier dans un bureau individuel ?

Par ailleurs, les bureaux paysagers de dernière génération ont énormément gagné en confort et design, remarque Elisabeth Pélegrin-Genel, architecte, urbaniste et psychologue du travail. L'usage des casques téléphoniques, des messageries, l'installation de cabines au milieu des plateaux pour s'isoler, d'espaces de convivialité et de relaxation a changé l'ambiance.

Depuis le Covid et l'essor du télétravail, les open spaces sont plus calmes et rarement saturés. Donnant l'exemple, des cadres dirigeants s'y convertissent. Ce type d'aménagement devrait donc générer à l'avenir moins de réticences, quand bien même il s'accompagne d'une autre tendance de fond : le *flex office*, qui met fin au bureau personnel et permet à l'entreprise de faire davantage d'économies d'espace.